CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association canadienne des producteurs pétroliers

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Commerce et investissement

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

De concert avec les provinces, le gouvernement fédéral devrait continuer de soutenir la croissance des exportations canadiennes d'énergie, y compris de pétrole et de gaz. Les États-Unis sont de plus en plus auto-suffisants en matière énergétique, de sorte que le Canada a besoin de diversifier ses marchés pour assurer le maintien de la croissance de sa production (est du Canada et Asie tout en continuant d'approvisionner les États-Unis). Le gouvernement fédéral peut aider les producteurs canadiens à accéder à ces nouveaux marchés en encourageant la compétitivité et en faisant la promotion à l'étranger de l'étiquette canadienne, synonyme de fournisseur d'énergie fiable, novateur et bien réglementé. Le gouvernement fédéral peut également obtenir la collaboration des provinces pour faciliter l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les économies potentielles évoquées ci-dessus représentent des milliards de dollars de revenus fiscaux additionnels découlant de l'accès aux prix mondiaux. Nous estimons que les tâches décrites ci-dessus pourront être accomplies dans les limites des budgets de Ressources naturelles Canada, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Porte et Corridor Asie-Pacifique, Transports Canada et Industrie Canada. Le gouvernement devra également veiller à ce que sa structure fiscale soit concurrentielle afin d'encourager de nouveaux investissements et le maintien d'investissements existants dans l'exploration et le développement pétroliers en amont.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les recommandations profiteront aux Canadiens de toutes les régions. Elles auront des répercussions directes sur les secteurs de l'énergie, de la fabrication, de l'innovation, de la technologie et de la construction. Indirectement, elles se répercuteront sur les industries de services comme l'expertise-conseil en environnement et en finances, l'hébergement et les transports. Plusieurs provinces constateront une croissance liée directement aux nouveaux aménagements, notamment la Colombie-Britannique (partie nord), l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'accès de l'énergie canadienne à de nouveaux marchés générera des milliards de dollars en redevances et en recettes fiscales pour les gouvernements fédéral et provinciaux. Cela se traduira par une amélioration de l'offre aux Canadiens grâce à des recettes accrues à consacrer aux services sociaux comme les soins de santé, l'éducation, les infrastructures et l'aide sociale. Les citoyens et les entreprises autochtones bénéficieront de revenus accrus, de la création d'emplois et de possibilités de contrats et de formation qui favoriseront une importante amélioration du niveau de vie. On pense notamment aux possibilités de participer à la réalisation de projets, à des emplois directs et indirects, à des occasions de création d'entreprises et à des accords relatifs à des avantages.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le secteur pétrolier et gazier d'amont est le premier investisseur privé au Canada; il emploie bien au-delà d'un demi-million de Canadiens d'un océan à l'autre. L'industrie prévoit d'ajouter à ce nombre jusqu'à 150 000 emplois directs au cours de la prochaine décennie. Il est essentiel de garantir la disponibilité de la main-d'oeuvre – de l'ouvrier de métier spécialisé à l'ingénieur – pour assurer une croissance économique et un développement continus. Le gouvernement fédéral peut renforcer les programmes afin de développer notre bassin de main-d'oeuvre intérieure et de faire en sorte que soit disponible de la main-d'oeuvre étrangère qui pourra répondre à la demande quand on manquera de main-d'oeuvre canadienne.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral devrait renforcer ses programmes essentiels de perfectionnement des compétences, de formation et d'éducation pour tous les Canadiens, améliorer les liens entre l'enseignement post-secondaire et les compétences requises dans la population active, réduire les obstacles à la mobilité internationale de la main-d'oeuvre et poursuivre la réforme de l'AE afin d'assurer une meilleure liaison entre employeurs et chercheurs d'emplois. Des incitatifs fiscaux et l'appui de l'AE pourraient encourager une meilleure mobilité de la main-d'oeuvre. Cette orientation canadienne nécessitera des programmes renforcés, clairs et permanents d'immigration et de travailleurs étrangers temporaires pour garantir un approvisionnement accru en travailleurs qualifiés de l'étranger.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les Canadiens sous-employés et sans emploi, notamment dans les collectivités autochtones, sont ceux qui en profiteront le plus dans les secteurs qui ont besoin de métiers spécialisés comme la construction, le transport, l'extraction de ressources naturelles et la fabrication. En bénéficieront également les groupes de travailleurs qui ne possèdent pas actuellement de compétences essentielles ni la formation professionnelle leur permettant de combler de graves pénuries de main-d'oeuvre dans les secteurs des ressources et de la construction. Des avantages régionaux devraient être constatés dans l'ensemble du pays et notamment dans le Nord et au Canada atlantique ainsi que dans des secteurs du centre du pays où le chômage est élevé.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les Canadiens vulnérables amélioreront leur niveau de vie en ayant accès à des emplois bien rémunérés et à l'acquisition de nouvelles compétences. Les Canadiens autochtones auront accès à davantage de programmes de formation et à l'enseignement de compétences essentielles que requièrent les emplois dans le domaine des ressources, de sorte qu'ils pourront s'enrichir et réduire leur dépendance aux programmes d'aide sociale. Ces mesures soutiennent également le permis social du secteur des ressources de fonctionner dans certaines régions. Il est prévu que la capacité de trouver de la main-d'oeuvre pour les grands projets améliorera la probabilité d'importants investissements susceptibles de créer des milliers d'emplois.

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La croissance de l'industrie pétrolière d'amont dépend de la capacité d'attirer des capitaux internationaux. Les capitaux et la main-d'oeuvre disponible permettent à l'industrie de devenir une superpuissance énergétique mondiale qui exploite de nouveaux marchés d'exportation. Pour que le Canada soit vu comme un lieu attrayant pour les investisseurs, il faut procéder à des réformes réglementaires efficaces et efficientes et assurer une structure fiscale compétitive. Le gouvernement fédéral doit aborder la compétitivité de manière cohérente et intégrée; les aspects clés sont l'accès aux marchés, la fiscalité, les initiatives liées à la main-d'oeuvre, la consultation des Autochtones et la prise en compte de leurs intérêts.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Les projets de loi C-38 et C-45 améliorent l'efficacité réglementaire et le comportement environnemental responsable. Pour tirer le maximum d'avantages, il faut des règlements efficaces et efficients et une politique qui sont mis en oeuvre de façon cohérente et opportune dans l'ensemble du gouvernement. Il faut que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent et coordonnent leurs activités, surtout en tant que responsables de la réglementation, afin d'offrir un guichet unique pour la réglementation et intégrer des dispositions relatives à la substitution et aux équivalences. La mise en oeuvre devrait être possible avec les budgets ministériels actuels mais le travail requis pour rendre la structure fiscale attrayante pour les investisseurs pourrait entraîner une dépense fiscale.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Tous les secteurs profitent d'un système réglementaire et fiscal compétitif. Le secteur de l'énergie, y compris celui du pétrole et du gaz, peut entreprendre dans l'ensemble du pays des projets qui créent des emplois et stimulent l'économie. Les projets et les gouvernements profiteront de processus réglementaires plus clairs et plus efficients. Les Autochtones profiteront également de dispositions plus claires au sujet de la consultation des Autochtones, avec une participation appropriée et la prise en compte de leurs intérêts pour les projets à réaliser sur les terres publiques.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Une réforme réglementaire bien réalisée peut faciliter la création de centaines de milliers d'emplois dans les domaines de l'extraction des ressources, de la fabrication, de la construction et des services. Ces emplois proviendront probablement de grands projets dont la réalisation sera devancée et qui fourniront des salaires et des possibilités de contrats en plus d'accroître la rentrée de taxes et de redevances pour le gouvernement. L'augmentation des revenus des gouvernements et des particuliers aura un impact positif sur le niveau de vie de tous les Canadiens.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Recommandation 1 – Élargissement des marchés
Le gouvernement a intérêt à s'inspirer du rapport de décembre 2012 du Comité permanent des finances, qui recommande que « le gouvernement fédéral encourage et appuie promptement le développement des infrastructures en ce qui concerne l'exportation de gaz naturel liquéfié » en facilitant la croissance sur de nouveaux marchés d'exportation. Exemples de domaines d'intervention fédérale :
• favoriser et édifier la relation du Canada au sein du Partenariat transpacifique;
• faciliter les discussions des provinces de l'Ouest dans le cadre du nouveau partenariat de l'Ouest en vue d'encourager les exportations de pétrole et de gaz depuis la côte ouest canadienne, notamment au moyen de mesures financières, fiscales et réglementaires;
• faciliter les changements stratégiques et réglementaires nécessaires pour favoriser les déplacements est-ouest des produits, afin de garantir que l'Est du pays et le Canada atlantique ont accès à de l'énergie canadienne et de développer les exportations à partir de la côte est, par exemple en créant des possibilités financières, fiscales et réglementaires.

Recommandation 2 – Croissance de la main-d'oeuvre
La rapport de décembre 2012 du Comité permanent des finances contenait de nombreuses recommandations portant sur la main-d'oeuvre, notamment que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements territoriaux et provinciaux, appuie le développement des métiers spécialisés et continue d'améliorer le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers; poursuive la modernisation du système d'immigration canadien en vue d'en faire un système « souple et rapide », qui sera mieux adapté aux besoins du marché du travail; examine le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin qu'il réponde plus exactement aux besoins du marché du travail canadien; continue de reconnaître la contribution encore plus grande que les peuples autochtones peuvent apporter au marché du travail en réduisant les obstacles à leur participation accrue à l'économie canadienne. Conformément aux objectifs énoncés par le comité et le gouvernement fédéral, l'ACPP préconise ce qui suit :
• Afin de soutenir l'emploi des jeunes et de réduire le sous-emploi, nous encourageons le gouvernement fédéral à renforcer le lien entre le financement des programmes d'enseignement postsecondaire et les compétences dont ont besoin les employeurs.
• L'industrie du pétrole et du gaz est résolue à fournir des possibilités d'emplois aux Canadiens d'abord, aujourd'hui et dans l'avenir. Pour atteindre les objectifs des entreprises et les cibles liées aux projets, il est essentiel d'avoir accès aux bonnes compétences au bon moment.
• Nous encourageons le gouvernement fédéral à continuer de renforcer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le programme d'immigration permanente afin d'être concurrentiel, à l'échelle mondiale, en vue d'obtenir les travailleurs qualifiés qui correspondent aux besoins du marché du travail.

Recommandation 3 – Compétitivité financière et réglementaire
Réduire l'incertitude liée aux investissements et mettre l'accent sur une prise de décisions équilibrée tout en améliorant la compétitivité mondiale du Canada, au moyen d'initiatives réglementaires clés et notamment :
• la réforme de la Loi sur les espèces en péril;
• la Loi sur le ministère des Pêches et des Océans;
• la politique climatique;
• la politique sur la qualité de l'air.

Garantir la compétitivité de la structure financière dans un environnement mondial dynamique, afin d'encourager les importantes dépenses d'investissement attendues pour le secteur pétrolier d'amont et la croissance de l'économie canadienne et notamment :
• veiller à ce que la structure fiscale tienne compte du profil de risque inhérent à l'industrie;
• réduire la complexité de la structure fiscale;
• mettre l'accent sur la vérification et les questions administratives importantes.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.